

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 04609 Numéro SIREN : 483 913 380 Nom ou dénomination : RNS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2019 sous le numéro de dépôt 6364

RNS DISTRIBUTION

SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380)

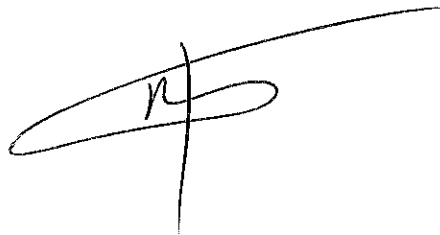
46 RUE NUNGESSER ET COLI

RCS BOBIGNY 483 913 380

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

certifier conforme par le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' or 'P' followed by a horizontal line extending to the right.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le:	01/01/2014	et clos le:	31/12/2014	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL RNS DISTRIBUTION		46 rue Nungesser et Coli	
SIRET	4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8	93380 Pierrefitte-Sur-Seine	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Entité d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	13 655	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET BENABOU MARC 6 rue Castagnary 93015 Paris Tél: 01 45 57 35 40	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 01/05/2015 Lieu: Pierrefitte-Sur-Seine
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature: ROJBI RIADH

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
1. ROUBI RIADH 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE							
92350 LE PLESSIS ROBINSON	75	2014	46 000				

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	45 564	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
CVDS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SARL RNS DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 46 rue Nungesser et Coli 93380 Pierrefitte-Sur-Seine

Numéro SIRET * 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 4	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 3
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010 140 000	012	140 000	140 000
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028 54 625	030 51 755	2 870	8 433
	Immobilisations financières * (1)	040 4 200	042	4 200	4 200
Total I (5)		044 198 825	048 51 755	147 070	152 633
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060 79 077	062	79 077	55 310
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072 3 304	074	3 304	1 703
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 69 592	086	69 592	58 938
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096 151 973	098	151 973	115 951
Total général (I+II)		110 350 799	112 51 755	299 044	268 584
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	300	300	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134	201 322	183 266	
	Résultat de l'exercice	136	14 266	18 056	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	218 888	204 622	
	Provisions pour risques et charges	Total II 154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	15 165	6 954	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	37 330	31 888	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	27 661	25 120	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	80 156	63 962	
Total général (I + II + III)				180 299 044	268 584
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 4 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régime de réintégration

Détachements

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	710 777	661 798
Production vendue	biens			215		214		
	services *			217		218	5 957	5 494
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230		480
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	716 734	667 772
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	564 382	520 102
Variation de stock (marchandises) *						236	(23 767)	(10 169)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	2 632	2 063
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	48 655	51 284
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 000	244	6 841	6 696
Rémunérations du personnel *						250	91 565	55 919
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	4 167	15 041
Dotations aux amortissements *						254	5 563	5 563
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	0	8
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	700 037	646 506
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	16 697	21 266
Produits financiers (III)						280		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges financières (V)						294	308	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300	75	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	2 048	3 210
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	14 266	18 056
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	14 266	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	2 048	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	75	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997
Détachements	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Divers (44. quater/octies)	345		Investissements outre-mer	344			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	13 655	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	13 655	372

Formulaire obligatoire (article 302 Supplés
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL RNS DISTRIBUTIONNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	140 000	402		404		406	140 000	140 000	
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450	44 625	452		454		456	44 625	44 625	
	Matériel de transport	460	4 500	462		464		466	4 500	4 500	
	Autres immobilisations corporelles	470	5 500	472		474		476	5 500	5 500	
Immobilisations financières		480	4 200	482		484		486	4 200	4 200	
TOTAL		490	198 825	492		494		496	198 825	198 825	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	37 497	542	4 463	544		546	41 960	
	Matériel de transport	550	4 500	552		554		556	4 500	
Autres immobilisations corporelles	560	4 195	562	1 100	564		566	5 295		
TOTAL		570	46 193	572	5 563	574		576	51 755	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 500
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	81 171
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	70 545
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL RNS DISTRIBUTION				Néant ☐				
Exercice ouvert le : 01/01/2014		et clos le : 31/12/2014		Durée en nombre de mois		1	2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	716 734			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105				
TOTAL 1				106	716 734			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143				
Subventions d'exploitation reçues				113				
Variation positive des stocks				111	23 767			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153				
TOTAL 2				144	23 767			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats				121	567 014			
Variation négative des stocks				145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	31 002			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150				
TOTAL 3				152	598 016			
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	142 485	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	142 485			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	716 734	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Période de référence				024	01/01/2014	160	31/12/2014	
Date de cessation								
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs								
Effectif moyen du personnel * :				376	3			
dont apprentis				657				
dont handicapés				651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.								
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET 4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL 93380

VILLE Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique KHARROUBI Prénom(s) NESRINE

Nom marital ROJBI % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 250884 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE

Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

Titre (2) M. Nom patronymique ROJBI Prénom(s) RIADH

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 220173 N° Département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE

Adresse : N° 75 Voie AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal 92350 Commune LE PLESSIS ROBINSON Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET

4 8 3 9 1 3 3 8 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RNS DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

46 rue Nungesser et Coli

CODE POSTAL

93380

VILLE

Pierrefitte-Sur-Seine

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	140 000	140 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	140 000	140 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 870	8 433	5 563	65.96
21810000 AAI DIVERS	44 625	44 625		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 500	4 500		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	5 500	5 500		
28181000 AMORT.AAI DIVERS	41 960	37 497	4 463	11.90
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	4 500	4 500		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	5 295	4 195	1 100	26.22
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 200	4 200		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	4 200	4 200		
TOTAL I	147 070	152 633	5 563	3.64
MARCHANDISES	79 077	55 310	23 767	42.97
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	79 077	55 310	23 767	42.97
AUTRES CREANCES	3 304	1 703	1 601	94.01
40960000 CONSIGNES	2 618	980	1 638	167.14
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	686	723	37	5.12
DISPONIBILITES	69 592	58 938	10 654	18.08
51200100 SOCIETE GENERALE	18 954	31 799	12 845	40.39
53100000 CAISSE	50 638	27 139	23 500	86.59
TOTAL II	151 973	115 951	36 022	31.07
TOTAL GENERAL	299 044	268 584	30 460	11.34

CABINET BENABOU MARC

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	710 777	661 798	48 979	7.40
70710000 VENTES DE MARCHANDISES	710 777	661 798	48 979	7.40
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	5 957	5 494	464	8.44
70600000 COMMISSIONS SDVP	670	798	128	16.08
70610000 PICKUP SERVICES	1 725	1 028	697	67.78
70620000 DIMO PRESSE	3 562	3 667	105	2.87
AUTRES PRODUITS		480	480	100.00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOI.		480	480	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	716 734	667 772	48 963	7.33
ACHATS DE MARCHANDISES	564 382	520 102	44 280	8.51
60710000 ACHATS MARCHANDISES 5.5%	322 885	308 577	14 307	4.64
60730000 ACHATS CARTES TEL.	47 634	43 514	4 120	9.47
60740000 ACHATS MARCHANDISES 20%	193 385	167 320	26 065	15.58
60750000 ACHATS MARCHANDISES 10%	478	690	212	30.69
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	23 767	10 169	13 598	133.72
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	23 767	10 169	13 598	133.72
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 632	2 063	569	27.57
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	2 632	2 063	569	27.57
AUTRES CHARGES EXTERNES	48 655	51 284	2 629	5.13
60600000 EAU	691	861	170	19.73
60603000 ENERGIE	11 312	10 173	1 140	11.20
60605000 PETIT MATERIEL	508		508	
60608000 FOURNITURES DIVERSES	167		167	
61300000 LOCATIONS		11 445	11 445	100.00
61300100 LOCATIONS NESRIADH	17 400	9 800	7 600	77.55
61310000 LOCATION TPE	253	253		
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO.	1 824	1 409	414	29.39
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 385	2 511	1 126	44.83
61500400 ENTRETIEN MAT ROULANT	120	2 016	1 896	94.05
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 265	1 778	486	27.34
61800000 SERVICES EXTERIEURS DIV.	932	11	943	NS
62200000 HONORAIRES E.C	2 640	2 640		
62270000 FRAIS D'ACTES	1 600	3 500	1 900	54.29
62500000 CARBURANTS	2 025		2 025	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	875	988	113	11.45
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	3 511	2 543	967	38.04
62780100 AGIOS CB	1 147	1 377	229	16.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 841	6 696	145	2.16
63300000 IMP.TAXES/REMUN.(AUT.ORG)	395	152	243	159.93
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 000	3 744	2 744	73.29
63700000 AUTR.IMP. TAXES(AUTR.ORG)	5 446	1 547	3 900	252.16
63700100 CSG CRDS ND		1 254	1 254	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	91 565	55 919	35 646	63.75
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	45 565	27 919	17 646	63.21
64400000 REMUNERATION EXPLOITANT	46 000	28 000	18 000	64.29

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	4 167	15 041	10 874	72.30
64510000 URSSAF	3 927	2 537	1 389	54.76
64531000 AG2R PREVOYANCE	341	210	131	62.17
64532000 ISICA	2 633	1 592	1 041	65.36
64600000 RSI		11 818	11 818	100.00
64900000 CREDIT IMPOT COMPET. EMPLOI	2 734	1 117	1 617	144.76
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 563	5 563		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	5 563	5 563		
AUTRES CHARGES	0	8	8	98.32
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	0	8	8	98.32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	700 037	646 506	53 532	8.28
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	16 697	21 266	4 569	21.49
CHARGES FINANCIERES	308		308	
66110000 INTERET/EMPRUNT	308		308	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	75		75	
67100000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION	75		75	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 048	3 210	1 162	36.20
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 048	3 210	1 162	36.20
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	14 266	18 056	3 790	20.99

RNS DISTRIBUTION
SARL AU CAPITAL DE 3.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : PIERREFITTE SUR SEINE (93380)
46 RUE NUNGESSER ET COLI
RCS BOBIGNY 483 913 380

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 JUIN 2015**

L'An Deux Mil Quinze
Le Lundi Quatre Juin,
A Douze heures,

Les associés de la Société, RNS DISTRIBUTION, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Moncef LATRACH	
Titulaire de.....	75 PARTS
Monsieur Riadh ROJBI,	
Titulaire de.....	<u>75 PARTS</u>
TOTAL	<u>150 PARTS</u>

Monsieur Riadh ROJBI préside la séance en sa qualité de Gérant.

Monsieur Moncef LATRACH est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que tous les associés de la société sont présents.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

RR ML

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du Conseil d'administration ;**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus au gérant ;**
- **Affectation du résultat et distribution de dividende ;**
- **Questions diverses ;**
- **Pouvoirs à donner.**

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RR

ML

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevant à **14.266 Euros** au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de bénéfices au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quatorze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

